



BUDGETS 2023

RAPPORT DE PRÉSENTATION-NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE



Vallée Sud
Grand Paris

CONSEIL DE TERRITOIRE DU 26 JANVIER 2023

UNE AMBITION MAINTENUE, UNE STRATÉGIE CONTINUE, UN BUDGET CONTENU

Les projets de budgets primitifs proposés pour l'année 2023 s'inscrivent dans la droite ligne de ceux de l'année précédente. Ils traduisent les engagements pris par l'intercommunalité à l'égard des ses communes membres.

La solidarité intercommunale se manifestera par un effort en faveur du pouvoir d'achat des habitants du territoire, notamment par la stabilité des tarifs des conservatoires, des piscines et des médiathèque et la poursuite de la stratégie de baisse de la TEOM, alors que l'ensemble des charges pesant sur l'organisation de ces services augmentent très fortement.

L'action en faveur de l'environnement décidée dans le PCAET sera concrétisée par des réalisations concrètes et utiles : réalisation du schéma directeur vélo, extension du service Vallée Sud recycle, extension à Antony du ramassage des Biodéchets, rénovation énergétique et passage à l'hydrogène pour les véhicules de la collecte des déchets. La présentation d'une comptabilité verte pour la 2^e année consécutive en est aussi un baromètre utile.

La relation de proximité avec les habitants se développe au travers de l'offre de services nouveaux ou rénovés: extension des ressources documentaires numériques, réseau unifié des médiathèques territoriales, travaux de confort et de sûreté dans tous les conservatoires, rénovation des voiries, nouveau réseau de bus de proximité. La certification de la qualité d'accueil « Qualivilles » viendra reconnaître la qualité du service rendu aux habitants.

L'effort d'investissement, rendu possible par les économies réalisées par la mutualisation et la rationalisation des organisations traduit la confiance en l'avenir et la volonté des Maires de continuer à développer l'attractivité de leurs villes : nouvelle piscines du Plessis-Robinson, de Châtillon-Malakoff, rénovation de la piscine de Montrouge, reconstruction du Théâtre 71 à Malakoff, nouvelle piste d'athlétisme au stade Hunebelle à Clamart, Rénovation du conservatoire d'Antony, du théâtre des Gémeaux à Sceaux.

ÉVOLUTION COMPARÉE DES BUDGETS PRINCIPAUX 2022-2023

	Crédits votés 2022	BP 2023	Différence	Atterrissage 2022 (p)	BP 2022- atterrissage 2022
Produits fiscaux nets	29 591 742 €	33 757 240 €	4 165 498 €	29 338 840 €	-252 902 €
Dotations, FCC et subventions	104 579 807 €	113 559 977 €	8 980 170 €	105 841 282 €	1 261 475 €
Produits de gestion et du patrimoine	16 443 717 €	14 496 498 €	-1 947 219 €	14 765 072 €	-1 678 645 €
Produits exceptionnels	250 000 €	300 000 €	50 000 €	1 283 406 €	1 033 406 €
Produits financiers	52 868 €	45 554 €	- 7 314 €	65 522 €	12 654 €
Total recettes fonctionnement	150 918 134 €	162 159 269 €	11 241 136 €	151 294 122 €	375 988 €
Dépenses courantes générales	46 365 186 €	59 141 884 €	12 776 698 €	45 167 335 €	-1 197 851 €
Charges de personnel nettes	39 569 591 €	43 204 233 €	3 634 642 €	38 974 457 €	-595 134 €
Subventions, cotisations et dotations	44 196 639 €	41 303 117 €	-2 893 522 €	44 196 639 €	0 €
Charges financières	2 665 590 €	3 250 856 €	585 266 €	2 326 487 €	-339 103 €
Charges exceptionnelles	500 000 €	500 000 €	- €	200 000 €	-300 000 €
Total dépenses fonctionnement	133 297 006 €	147 400 090 €	14 103 084 €	130 864 918 €	-2 432 088 €
Excédent brut	17 621 128 €	14 759 179 €	-2 861 949 €	20 429 204 €	2 808 076 €

Pour le BP 2023 le solde de la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement dégage un excédent brut en baisse de 2,8M€/BP 2022.

La dynamique des recettes (+11,2M€) est due pour l'essentiel d'une part à la croissance des prix à la consommation (+7,1%) qui augmente d'autant les produits assis sur les valeurs cadastrales (+7 M€) et d'autre part à la compensation des transferts de compétences 2023 (+2M€).

Ces deux dynamiques sont néanmoins corrélées à la dynamique des dépenses (+14M€): transfert de compétence 2023 d'une part (+2M€) et inflation généralisée d'autre part qui conduit à des augmentations de tarifs (+6,7M€) , de prestations (+0,8M€) et de la masse salariale (+0,65M€).

Retraîtée du solde des écarts de recettes et de charges exclusives à l'année 2023 (+0,5M€) et des dépenses RH mécaniques à effectif constant (+0,4M€), la croissance des charges due aux prestations nouvelles et aux services publics territoriaux renforcés est donc mécaniquement sensiblement de +3M€, soit +2% des dépenses réelles de fonctionnement /BP 2022.

LE BUDGET VERT 2023

Pour la deuxième année consécutive, l'établissement public présente un budget vert. Pour rappel, le périmètre retenu est celui des dépenses de fonctionnement hors prélèvement de recettes (148M€), la méthodologie retenue est celle d'atténuation de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) avec les critères suivants:

6 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ÉTUDIÉS



Lutte contre le
changement
climatique



Adaptation au
changement
climatique



Utilisation durable et
protection des
ressources en eau



Transition vers une
économie circulaire, de la pollution de l'eau,
recyclage des déchets



Prévention et contrôle
de la pollution de l'air et des sols

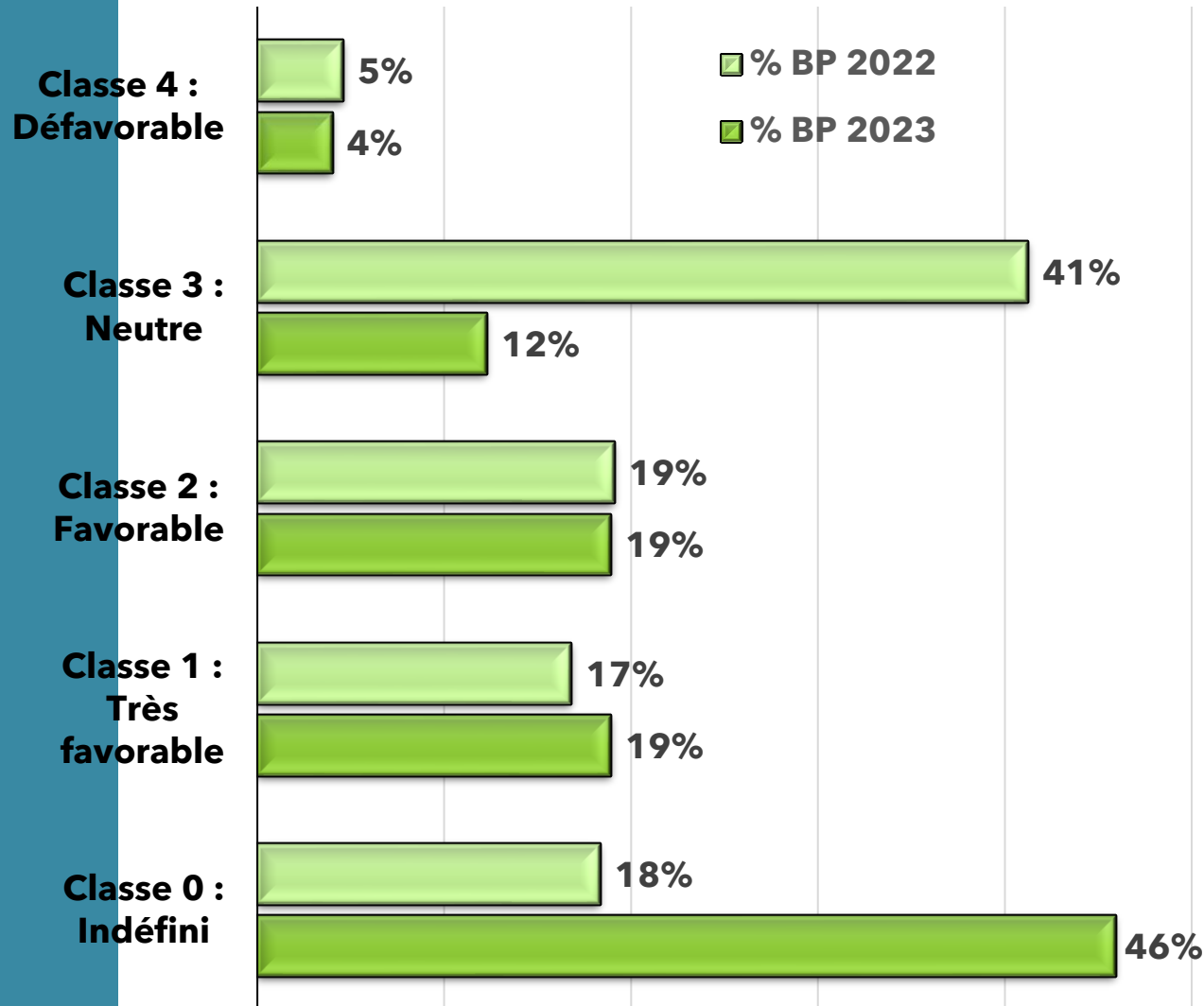


Préservation de la
biodiversité

5 CATÉGORIES D'EFFETS CLASSÉS

- **Catégorie 4** : dépenses incompatibles avec l'objectif de neutralité carbone ou énergétique car elles contribuent à émettre des gaz à effet de serre ou à consommé des énergies notamment fossiles de manière significative. L'objectif est de transformer progressivement ces dépenses pour faire diminuer leur impact climat
- **Catégorie 3** : Ces dépenses ne contribuent ni activement au dérèglement climatique ni à la réduction des émissions de GES, et peuvent subsister dans un monde neutre en carbone
- **Catégorie 2** : ces dépenses permettent de réduire les émissions et consommation d'énergie à court terme, mais sans que cette réduction soit suffisante pour mettre le territoire sur une trajectoire de neutralité carbone ou énergétique.
- **Catégorie 1** : ces dépenses permettent de réduire significativement les émissions par rapport aux alternatives existantes ou de séquestrer des gaz à effet de serre ou de diminuer la consommation d'énergie. Elles impliquent un changement structurel dans la façon de produire ou de consommer.
- **Catégorie 0** : dépenses pour lesquelles le manque d'information ou de données empêche de préciser les catégories et/ou les montants.

LE BUDGET VERT 2023 - RÉSULTAT



Classe 4 : (6M€): Dépenses d'eau, combustibles fossiles et achat et distribution de papiers hors communication PCAET/OM, traitement enfouis des déchets; *Stabilité par rapport à l'année dernière.*

Classe 3 : (18M€): Crédits DSI, locations, assurances, impôts, maintenance des bâtiments... *Évolution par rapport au BP 2022 : - 66% lié au classement des crédits RH et subvention BSPP/Culture en classe Indéfinie.*

Classe 2 : (28M€): Transport collectif; Éclairage public (utilisation d'énergie verte/LED); actions et crédits relatifs au plan climat air énergie; collecte des OM ; *Évolution par rapport au BP 2022 : +12% relative stabilité.*

Classe 1 : (28M€): Ensemble des actions et crédits en faveur du tri sélectif et de la réduction des déchets; ensemble des actions et crédits destinés à favoriser les mobilités douces; *Évolution par rapport au BP 2022 : + 27% lié à une meilleure classification des dépenses.*

Classe 0 : (68M€): L'essentiel des crédits RH (44M€), subventions BSPP et culture (18M€). *Évolution par rapport au BP 2022 : + 183% lié au classement des dépenses de personnel et subvention BSPP/Culture dans cette catégorie (en neutre sur le BP 2022).*

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **LES RECETTES FISCALES DIRECTES: +4,5M€**

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM): +3M€/réalisé 2022

- Poursuite harmonisation à la baisse du taux moyen: 5,10% contre 5,13% en 2022.
- Hypothèse de croissance du volume de l'assiette imposable de 1%; pour les particuliers, qui représentent 73% de l'assiette imposable, les valeurs cadastrales croissent de 7,1% (croissance ICPH nov.2021-nov.2022). Estimation de +2% pour les entreprises.
- Croissance du produit attendu: +6,4%.

TEOM	
Réalisé 2022	BP 2023
46 774 655 €	49 721 239 €

- La contribution foncière des entreprises (CFE): +1,5M€/réalisé 2022

- Maintien du taux depuis 2019: 25,95%.
- Hypothèse croissance du volume de 1% (base prudentielle) et des valeurs cadastrales: +2% (ILC moyen de 2% sur 3 ans, par ailleurs plafonné à 3,5% jusqu'en juin 2023).
- Les exonérations compensées par l'État sont comptabilisées en dotation.
- Aux termes de l'article 156 de la loi de finances 2023 adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 2022, les 2/3 de la croissance attendue en 2023 sont reversés à la MGP.

CFE	
Réalisé 2022	BP 2023
50 456 661€	51 970 089 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• LE FONDS DE COMPENSATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (FCCT): +7,4M€

- Variation du socle fiscal : part TH +1,5% en base physique, +7,1% en base valeurs; ex-part exo TH : pas de dynamique des bases et +7,1 % valeurs cadastrales ; part TF : +1% base physique et +7,1% valeurs cadastrales.
- Transferts de compétences (1^{er} avril 2023) : extension de la compétence voirie territoriale aux villes de Bourg-La-Reine, Malakoff et Sceaux et de la compétence éclairage public aux villes de Bourg-La-Reine et Sceaux.

Socle fiscal 2022	60,6	FCCT 2022 (M€)
CPS	32,3	
Contributions transferts compétences 2018-2023	5,46	
Total	98,36	
Variation valeurs cadastrales 2022	4,30	Variations 2023 (M€)
Variation volume assiette fiscale 2023	0,97	
Variation anciennes exonérations TH 2023	0,16	
Nvlles contributions transferts compétences 2023	2,0	
TOTAL FCCT 2023	105,79	

• LES AUTRES RECETTES DE DOTATIONS ET SUBVENTIONS:+0,9M€

- Croissance exonérations fiscales selon hypothèses CFE
- FCTVA basé sur recettes réelles 2022 basée et augmentation des dépenses informatiques dites « en nuage ».
- Principales politiques subventionnées: Actions artistique: 496k€; CLIC: 201k€; Lecture publique: 144k€; Logistique urbaine: 72k€; Emploi: 60k€

OBJET	Crédits 2022	BP 2023
Compensation exonérations fiscales	4,69 M€	5,10 M€
FCTVA fonctionnement	0,33 M€	0,59 M€
Subventions sur projets et actions	1,18 M€	1,43 M€
TOTAL	6,21 M€	7,11 M€

• LES RECETTES EXCEPTIONNELLES:+ 0€/BP 2022

- Inscription de 300 k€ contre 250k€ au BP 2022.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES ET DU PATRIMOINE :-1,3M€/BP 2022**

- Les recettes tarifaires des usagers : +0 €/BP 2022

→ Les recettes des piscines devraient baisser en raison de la fermeture de l'Aquapol de Montrouge et des déconstructions du stade nautique Châtillon-Malakoff et de la piscine du Plessis-Robinson. Le report des nageurs sur les autres piscines du Territoire n'est pas total.

	BP 2022	BP 2023
CONSERVATOIRES (dont loc. instruments)	2 545 000 €	2 665 838€
PISCINES	3 208 000 €	3 049 100€
MEDIATHEQUES	5 367 €	6 300€
TOTAL	5 758 367 €	5 721 238€

→ Dans les conservatoires les inscriptions 2022/2023 sont en hausse de 4%.

- Les redevances d'exploitation et d'usage: +0,27M€/BP 2022

→ Les redevances de PAV baissent en raison d'une convention arrivée à terme.

	BP 2022	BP 2023
Redevances points d'apports volontaires	307 827€	267 000€
Redevance spéciale ordures ménagères	818 000€	820 000€
Redevances mobilité (transport collectif)	432 273€	773 000€
Redevance CROUS résidences universitaires	1 073 381€	1 044 212€
TOTAL	2 631 481€	2 904 212€

→ Les redevances au titre de la mobilité augmentent en raison de l'augmentation du nombre de lignes exploitées depuis août 2022 (10 lignes). Par ailleurs prévision d'encaissement des premières recettes des consignes vélo.

→ Stabilité des autres redevances en raison d'un périmètre inchangé.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES ET DU PATRIMOINE (SUITE)

- Les produits du domaine et du patrimoine: -1,5M€/BP 2022

- Un locataire en moins (1 500m²) dans l'immeuble Fahrenheit/2022.
- Succès du Bio Parc loué à +80%.
- Baisse annoncée du prix de vente des matériaux recyclés et des filières Responsabilité élargie des producteurs (REP).

	BP 2022	BP 2023
Location surfaces immeuble Fahrenheit	1 340 k€	922 k€
Location cellules Bio Parc	75 k€	230 k€
Espaces MDE et coworking	88 k€	88 k€
Antennes téléphonie et panneaux photov.	189 k€	141 k€
Redevances de voirie	511 k€	585 k€
Loyers biens privés (commerce et logts)	180 k€	185 k€
Reventes filière collecte sélective	2 612 k€	1 290 k€
TOTAL	4 993 k€	3 441 k€

• LES REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS AUX DÉPENSES: +0,1M€/BP 2022

- Stabilité dans l'ensemble.
- La poursuite du travail avec les communes membres sur le partage des fluides conduit à une meilleure prévision des remboursements.

	BP 2022	BP 2023
Remboursement salaires et charges salariales	1 343 k€	1 384 k€
Remboursement charges immeubles	400 k€	307 k€
Remboursement convention services partagés	5 k€	288 k€
Participation des extérieurs déchèterie VLB	358 k€	280 k€
Participation BA Assainissement	500 k€	500 k€
TOTAL	2 607 k€	2 759 k€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **LES PRÉLÈVEMENTS SUR RECETTES ET AUTRES CONTRIBUTIONS: + 0€/BP 2022**

- Renouvellement identique de l'enveloppe 2022 en ce qui concerne le FNGIR (35,2M€), le FPIC (4,4M€) et la Dotation d'équilibre de base à la MGP (27M€) : 66,6M€.
- Aux termes de l'article 156 de la loi de finances 2023 adopté par l'Assemblée nationale le 19 décembre 2022, les 2/3 de la croissance de CFE attendue en 2023 sont reversés à la MGP : +1M€.

	BP 2022	BP 2023
Contribution FPIC	4,47M €	4,48 M€
FNGIR	35,23M €	35,23 M€
MGP	28,17M€	28,22 M€
<i>Dotation équilibre</i>	<i>27,06M€</i>	<i>27,05 M€</i>
<i>Revers. 2/3 dynamique CFE</i>	<i>1,11M€</i>	<i>1,01 M€</i>
<i>Régularisation années antérieures</i>		<i>,17 M€</i>
TOTAL	67,87M €	67,93M €

- **LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES: -1,3M€/BP 2022**

Reconduction des crédits BP 2022:

- Annulations de rattachements comptables: 0,5M€
- Admissions en non valeur: 60k€
- Intérêts et pénalités sur marchés: 100k€
- Remboursement abonnements et inscriptions aux usagers: 0,51M€ (-1,3M€/BP 2022)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• LES DÉPENSES DE GESTION COURANTE: + 12,7M€/BP 2022

- OM: +4,4M€ dont +2,1M€ d'actualisation tarifaire de la prestation de ramassage et +2,1M€ de nouvelles prestations Vallée Sud Recycle.
- Mobilité: +3,4M€ dont +3,2M€ simple transfert comptable du marché de bus précédemment inscrit en chapitre subvention.
- Éclairage public: +2 M€ dont +1,2M€ nvx tarifs électricité, +0,7M€ extension compétence (Bourg-La-Reine, Sceaux).
- Fluides et énergie: +1,7M€ dont +0,5M€ aug. Tarifs, -0,2M€ variation périmètre et mesures économie, +3,9M€ aug. tarif gaz, -2,2M€ variation périmètre et mesures économie, -0,2M€ eau variation périmètre.
- Voirie: +1,2M€ dont +0,9M€ extension compétence voirie (Bourg-La-Reine, Malakoff et Sceaux).
- Foncier/habitat/urba...: -319k€ dont -400k€ d'études, -138k€ frais gardiennage, -110k€ taxes foncières, -90k€ prestations, -60k€ charges et loyers +240 k€ accompagnement du public sur rénovation énergétique all inclusive; +57k€ AMO suivi financier RUA, +125k€ travaux sécurité biens préemptés, +60k€ diags techniques pré-ventes.
- Eaux pluviales: -288k€, pleine entrée en vigueur des économies conduites par la fin de DSP et exploitation sous forme de marché public.
- Culture: -273k€ création de fonds documentaires passés comptablement en interne en section d'investissement.
- Développement éco: -232k€ dont -256k€ reprise en gestion directe du Bio Parc.
- DRH: -209k€ dont -100k€ chgt interne gestionnaire crédits restaurant entreprise, -60k€ de rattrapage actions de formation réalisé en 2022.
- CSP: +0,9M€ dont +0,8M€ régularisation fluides piscine Plessis-Robinson (2018-2022).

	Crédits 2022	BP 2023	Var.
Ordures ménagères	20 305 209 €	24 809 608 €	22%
Fluides et maintenances	6 777 688 €	8 435 840 €	24%
Mobilités-transport collec.	2 245 872 €	5 675 000 €	53%
Éclairage public	2 812 176 €	4 850 000 €	72%
Affaires générales et juridiques	3 076 483 €	3 227 112 €	5%
Voiries	599 515 €	1 822 000 €	204%
Activité et actions équip. Culturels	1 855 671 €	1 581 730 €	-5%
CSP-Prestations avec les villes	629 004 €	1 591 700 €	153%
Systèmes d'information & RGPD	1 476 248 €	1 524 749 €	3%
Foncier/habitat/aménagement	1 654 419 €	1 334 650 €	-19%
Ressources humaines	1 128 800 €	918 900 €	-19%
Dév économique & emploi	921 510 €	688 850 €	-25%
Sécurité incendie	521 875 €	525 000 €	1%
Communication	501 000 €	501 000 €	0%
Activité et actions équip. piscines	556 086 €	497 710 €	-10%
Eaux pluviales	718 500 €	430 600 €	-40%
Finances/commun/centralité	402 698 €	494 455 €	-39%
PCAET & hydrogène	125 100 €	200 780 €	60%
CLIC	57 332 €	32 200 €	-44%
TOTAL	46 365 186 €	59 141 884 €	28%

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS: -2,9M€/BP 2022**

→ L'exploitation du réseau bus ayant migré sur un marché public, l'équivalent de la subvention versée aux exploitants est comptablement inscrite au chapitre 011-dépenses de gestion courantes.

→ Les crédits relatifs aux systèmes d'information augmentent en raison du basculement de contrat de fourniture (dépenses courantes) vers des solutions en Saas permettant de bénéficier d'une atténuation de coût via le FCTVA-SI.

	Crédits 2022	BP 2023
Contributions aux syndicats de traitement des déchets	18 896 213 €	19 193 640 €
Subventions au spectacle vivant, à la culture et aux équipements	10 676 838 €	10 676 838 €
Contribution à la Brigade Sapeur Pompier Paris	7 707 565 €	7 711 000 €
Contribution exploitants transport/mobilité	3 287 983 €	- €
Subvention développement emploi et économique	1 689 101 €	1 686 023 €
Brevets et licences systèmes d'information	346 239 €	784 052 €
Indemnités élus	589 000 €	589 000 €
Cotisations diverses	34 498 €	29 500 €
<i>Sur équilibre comptable</i>	369 000€	- €
TOTAL	43 596 437 €	40 670 053 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- **LES DÉPENSES DE PERSONNEL: + 3,6M€/BP 2022**

La masse salariale croît de 9%.

- L'effet report des augmentations du point d'indice et du SMIC de 2022 sur 2023 est évalué à +0,65M€ (soit 18% de la croissance).
- Le GVT 2023, les mesures nationales nouvelles 2023 et l'effet masse des augmentations du point d'indice et du SMIC de 2022 sur les mesures 2023 représentent une charge nouvelle de 425k€ (soit 12% de la croissance).
- L'effet transferts d'agents liés aux transferts de compétence en 2023 représente une nouvelle charge de 270k€ (soit 7% de la croissance).
- L'effet report sur 2023 des recrutements réalisés en 2022 sur emplois non occupés au 1^{er} janvier 2022 est de 461k€ (soit 13% de la croissance).
- L'effet report sur 2023 des remplacements réalisés en 2022 sur emplois partiellement occupés en 2022 est de 648k€ (soit 18% de la croissance)
- Les mesures locales pour 2023 (+430k€) et les recrutements prévus en 2023 sur emplois déclarés vacants représentent une charge nouvelle nette de 1,1M€ (soit 32% de la croissance).

	BP 2023
Rémunérations 2022	39 891 749 €
GVT (av. échelons et promotions)	+ 254 000 €
Mesures locales (promotions, apprentis, mesures catégorielles)	+ 529 200 €
Mesures nationales (SMIC, contrib. apprenti 0,1%)	+ 57 500 €
Éléments invariables (primes historiques, astreintes, ticket resto, FNCSFT, ...)	+ 906 000 €
Éléments variables (Hsupp, ARE, saisonniers,...)	+ 853 500 €
Départs retraite 2022	-275 000 €
Recrutement poste vacants nets de départs conjoncturels	+ 1 029 702 €
Rémunérations 2023	43 246 651 €
Médecine du travail	125 000 €
GUSO	221 082 €
TOTAL	43 592 733 €

L'INVESTISSEMENT

- Les dépenses directes d'investissement (cad hors opérations équilibrées de maîtrise d'ouvrage pour autrui et hors charge d'emprunt) augmentent de 42,9M€ (+ 35%).
- Sur les 148M€ d'investissements de travaux et études, 25,4M€ correspondent à des crédits engagés en 2022 et reconduits en 2023 faute d'avoir pu être décaissés dans l'année budgétaire. Les dépenses nouvelles d'équipement se montent donc à 122M€.

DÉPENSES		
Études	8 225 595 €	5%
Équipements	43 594 291 €	27%
Travaux et acquisitions	95 972 442 €	59%
Capitalisation	6 602 100 €	4%
Subventions, participations, caution	8 971 826 €	5%
	163 366 254 €	100%

RECETTES PROPRES		
Dotation dont FCTVA	18 695 772 €	55%
Subventions à recevoir	6 467 807 €	19%
Produits de cessions immobilières	3 759 063 €	11%
Produits de participations	5 225 903 €	15%
	34 148 545 €	100%

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023

ANTONY	Conservatoire (études travaux auditorium), travaux confort sur site et H. Dutilleux	4,0 M€
CLAMART	Médiathèques (études travaux, rénovation ascenseur, perf énergétique)	0,8 M€
CHATENAY-MALABRY	Pôle culturel (étude travaux cuisine)	0,2 M€
MALAKOFF	Conservatoire (études travaux, rénovation thermique et incendie)	0,6 M€
BOURG-LA-REINE/SCEAUX	Etudes travaux annexe conservatoire, études et travaux site principal	0,5 M€
FONTENAY-AUX-ROSES	Confort thermique (études et travaux)	0,4 M€
TERRITOIRE VSGP	Travaux et études confort et amélioration tous sites (sécurité, éclairage,...)	0,8 M€
FONTENAY-AUX-ROSES	Médiathèque (perf énergétique et remplacement ascenseurs)	2,1 M€
SCEAUX	Études rénovation, travaux théâtre	1,1 M€
CHATENAY-MALABRY	Études rénovation et travaux couverture et rénovation intérieur théâtre	0,6 M€
CLAMART/CHATILLON	Travaux sûreté sur théâtres	0,6 M€
MALAKOFF	Théâtre 71-déconstruction+rénov fabrique des arts	0,9 M€
CLAMART	Rénovation PBR	0,2 M€
ANTONY	Solde travaux théâtre	0,2 M€
CHATILLON	Conservatoire travaux sûreté et thermique	0,4 M€
BAGNEUX	Études projet nv théâtre	0,1 M€
TERRITOIRE VSGP	Conservatoires: renouvellement matériels et instruments	0,8 M€
TERRITOIRE VSGP	Médiathèques: acquisition fonds documentaire	0,6 M€

CULTURE
15 M€

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023

MONTROUGE	Aquapol (études et travaux rénovation complète)	2,1 M€
TERRITOIRE VSGP	Travaux et études confort et amélioration tous sites (sécurité, éclairage,...)	2,5 M€
CLAMART	Construction piste athlétisme	18,3 M€
LE PLESSIS ROBINSON	Déconstruction piscine Hameau	4,0 M€
MALAKOFF/CHATILLON	Déconstruction stade nautique	3,0 M€
FONTENAY-AUX-ROSES	Stade Panorama	0,1 M€

TERRITOIRE VSGP	Études et acquisition logiciels et licences	1,3 M€
TERRITOIRE VSGP	Acquisition matériel et infra SI	0,7 M€
TERRITOIRE VSGP	Rénovation réseau bornes incendies et invest. BSPP	2,3 M€
TERRITOIRE VSGP	Travaux de rénovation réseau d'eaux pluviales	12,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Rénovation éclairage public	14,5 M€
TERRITOIRE VSGP	Rénovation, aménagement, création de voiries	20,8 M€

ANTONY	Gros travaux Logts étudiants	0,5 M€
ANTONY	Travaux Ilot K	1,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Acquisitions immobilières	19,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Aides à la pierre	2,0 M€
ANTONY	Construction logts étudiants VEFA	9,4 M€

SPORT
30,0M€

**RÉSEAUX-
ESPACES
PUBLICS**
52,7M€

**HABITAT-
LOGEMENT**
33,2M€

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2023

**TRANSITION
& MOBILITÉS
DURABLES**
14,5M€

BAGNEUX	Ecopole (étude travaux)	0,2 M€
CHATENAY-MALABRY	Études travaux démonstrateur écologique	0,4 M€
TERRITOIRE VSGP	Travaux et études améliorations environnementales	0,1 M€
TERRITOIRE VSGP	Études réalisations schéma vélo	0,1 M€
TERRITOIRE VSGP	Consignes et travaux schéma vélo	5,4 M€
TERRITOIRE VSGP	PAV (études faisabilité, travaux et acquisition)	0,4 M€
TERRITOIRE VSGP	Acquisition benne OM à hydrogène	3,7 M€
TERRITOIRE VSGP	Acquisition matériel ramassage OM	1,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Végétalisation : voies vertes, maillage vert, désimperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur urbains....	2,1 M€
TERRITOIRE VSGP	Études réseaux de chaleur	0,3 M€

**AMÉNAGEMENT-
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**
10,2M€

TERRITOIRE VSGP	Études opérations d'aménagement	0,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Augmentation capital VS développement	6,6 M€
TERRITOIRE VSGP	Études et travaux tiers-lieux	0,4 M€
FONTENAY-AUX-ROSES	Rénovation MDE	0,2 M€
TERRITOIRE VSGP	Etudes et actions PLUi	0,4 M€
CHATENAY-MALABRY	Etudes Cité jardin	1,0 M€
TERRITOIRE VSGP	Préemptions commerciales	1,0 M€

DETTE ET EMPRUNTS

- Compte tenu des actuels engagements contractuels, l'encours de dette net augmentera de 12M€ sur l'année 2023, soit +6,8%.
- Le besoin d'équilibre budgétaire est de 137 M€ (hors remboursement des emprunts revolving).
- Compte tenu des travaux à financer (équipements sportifs, voirie, réseaux eau pour le plus gros volume), les emprunts s'adossera à des maturités longues (>15 ans).
- Fin 2022, le emprunts bancaires longs et supérieurs à 50M€ à taux fixes se situent en moyenne entre 3% et 3,5% de marge bancaire et pour les taux variables à l'EUR 3Mois (2,15%) +0,5% et EUR6Mois (2,7%) +0,8%.
- Fin 2022, l'excédent reporté devrait être de 110 M€, soit une dette nette hors résultat 2023 de 76,1M€ (189€/hab.).
- VSGP a un actif immobilier cessible d'environ 46M€, réduisant potentiellement son recours à l'emprunt le cas échéant.

	M€
Capital restant dû (CRD) au 31 décembre 2022	174,0
Engagements contractuels 2023	26,0
Capital remboursé en 2023	-13,9*
CRD au 31 décembre 2023	186,1

* Hors revolving

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Augmentation de la recette de redevance en raison de l'augmentation du tarif de celle-ci de 0,10€/m3.
- Maintien du niveau de transfert d'excédent afin de diminuer l'endettement du budget.
- Clé de répartition des investissements eaux/assainissement passé à 40%-60% et non plus 50%-50%.
- Poursuite du plan d'investissement (cf. AP/CP).

		2022	2023
E X P L O I T	Charges générales	910 000 €	821 950 €
	Charges de personnel	500 000 €	500 000 €
	Charges financières	996 786 €	1 620 498 €
	Charges exceptionnelles	255 000 €	226 000 €
	Opérations d'ordre	7 499 233 €	8 914 601 €
	TOTAL DEPENSES	10 161 019 €	12 083 049 €
	Redevances assainissement	7 704 269 €	9 766 049 €
	PFAC	1 841 600 €	1 830 000 €
	Produits exceptionnels et subventions	250 000 €	126 000 €
	Opérations d'ordre	365 150 €	361 000 €
	TOTAL RECETTES	10 161 019 €	12 083 049 €
I N V E S T	Dépenses d'équipement	18 604 323 €	17 557 352 €
	Subventions d'investissement	105 000 €	
	Remboursement emprunt	11 109 112 €	6 146 800 €
	Opérations d'ordre	5 316 190 €	361 000 €
	Opérations pour autrui	250 857 €	120 000 €
	Résultats reportés	12 137 370 €	
	TOTAL DEPENSES	47 522 852 €	24 185 152 €
	Subventions d'investissement	2 796 693 €	692 232 €
	Emprunt	18 694 131 €	11 786 049 €
	Dotations,	13 015 318 €	2 672 270 €
Opérations pour autrui	566 437 €	120 000 €	
Affectation excédent	5 479 632 €	6 314 601 €	
Autres opérations d'ordre	6 970 640 €	2 600 000 €	
	TOTAL RECETTES	47 522 851 €	24 185 152 €

BUDGET ANNEXE THÉÂTRE VICTOR HUGO

- Maintien de la subvention d'équilibre à hauteur de celle de 2022.
- Garantie du maintien de l'éventuel excédent d'exploitation pour soutenir les hausses des dépenses d'énergie.
- Pas de budget annexe théâtre Jean Arp puisque cet équipement est passé sous mode d'exploitation de concession de service public avec le théâtre de Châtillon au 1^{er} octobre 2021.

		Crédits 2022	BP 2023
F O N C T I O N N E M E N T	Charges générales	607 482 €	622 760 €
	Charges de personnel	446 400 €	437 800 €
	Charges exceptionnelles	6 629 €	8 940 €
	Opérations d'ordre	100 939 €	101 000 €
	TOTAL DEPENSES	1 161 450 €	1 170 500 €
	Produit des services et patrimoine	70 000 €	89 000 €
	Dotations, subventions	55 000 €	45 000 €
	Subvention d'équilibre	1 015 000 €	1 015 000 €
	Opérations d'ordre	21 450 €	21 500 €
	TOTAL RECETTES	1 161 450 €	1 170 500 €
I N V E S T	TOTAL DEPENSES	226 423 €	404 826 €
	<i>Dont dépenses d'équipement</i>	204 973 €	383 326 €
	TOTAL RECETTES	226 423 €	404 826 €
	<i>Dont subvention d'équilibre</i>	125 484 €	303 826 €

BUDGET ANNEXE ZAC JEAN ZAY

Les dépenses de fonctionnement (flux de trésorerie) :

- Dépenses liées à l'opération de viabilisation du foncier (mandat SPL VSA) : 3 720 K€
- Reversement d'une partie de la participation des promoteurs au financement des équipements publics : 900 k€

Les recettes de fonctionnement:

- Recettes perçues au titre de la participation des promoteurs au financement des équipements publics : 4 406 k€
- Versement par la commune d'Antony de la première échéance de la convention de financement des espaces publics : 213 k€.

Les autres mouvements concernent la constatation de la variation de stock de la valeur des terrains viabilisés dans le stricte respect de la norme M57.

		TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
INVESTISSEMENT	Opérations d'ordre	7 440 000 €	7 440 000 €
	TOTAL	7 440 000 €	7 440 000 €
FONCTIONNEMENT	Prestations VS Aménagement	3 720 000 €	
	Reversements/Participations	900 000 €	4 620 000 €
	Opérations d'ordre	7 440 000 €	7 440 000 €
	TOTAL	12 060 000 €	12 060 000 €